

Valeurs communes et valeurs particulières des formes QU- en français.

Langue Française, 158, juin 2008, p.13-28.

Claude Muller, Bordeaux3 et CNRS.

1. Les origines de la série des mots Qu-.

La série Qu- remonte au latin, et par-delà, à l'indo-européen, (formes masculine-féminine communes, et neutre: **k^we/*k^wi*, et forme adjectivale **k^wo*) avec une origine à la fois d'indéfinis et d'interrogatifs de type pronominal, pouvant être employés comme déterminants.

La série complète dans ses prolongements en français recouvre largement les conjonctions de subordination (celles qui incorporent un *que*), inclut les relatifs, les interrogatifs, et son élément noyau est soit adjectival, soit nominal, l'ensemble formant des syntagmes de type nominal ou adverbial, ou des conjonctions de subordination complexes.

Cette série est à l'origine l'un des pôles dichotomiques de la désignation, l'autre étant constituée sur les deux radicaux qu'on identifie habituellement dans les démonstratifs, l'un à base *s/t*, (indo-européen **só, *tóm*), l'autre à base vocalique précédée d'une laryngale (indo-européen **h₁e* : Beekes, 202-205), plus spécialement anaphorique. Les emplois corrélatifs se retrouvent dans les langues anciennes (Meier-Brügger, § F408), comme en latin avec les paires *tum / cum, talis / qutalis*: il en reste en français la paire *tel/quel*. L'autre démonstratif de base vocalique a également des emplois corrélatifs (ainsi, le pronom issu de **h₁e* en latin, *is, ea, id*, antécédent ordinaire, ou reprise anaphorique, du pronom relatif).

Ces oppositions des séries désignatives se retrouvent dans d'autres langues que le français, avec des survivances du système des corrélations: anglais *what / that*, allemand *was / das*... Cet ensemble désignatif, avec des passages en diachronie d'une série à l'autre, est à l'origine des séries de pronoms et adjectifs interrogatifs dans les langues actuelles issues de l'indo-européen, ainsi que des conjonctions et relatifs, qui peuvent utiliser soit la série des indéfinis d'origine, comme le latin et le français, soit une série démonstrative comme l'anglais *that*, conjonction et relatif, ou l'allemand *dass* (conjonction), ou les relatifs *der, die, das*.

On peut inclure dans la même série, si on suit Togeby, qui voit dans cette ensemble remarquablement constant de formes "des formes casuelles d'un seul pronom interrogatif-relatif" (1982 : §477), la conjonction interrogative ou circonstancielle *si*. En effet, ce terme, qui relève lointainement, pour sa morphologie, de la famille des démonstratifs, a hérité pour l'interrogation indirecte des emplois du terme morphologiquement de la série Qu- qui signifie la disjonction entre deux valeurs opposées, *utrum* (forme neutre de *uter*) en latin, *wether* en anglais. De plus, ses emplois de "conjonction" hypothétique ne sont pas fondamentalement différents de ceux des relatifs dits parfois "adverbiaux" et peuvent être représentés par des formes Qu- dans les paradigmes des langues actuelles (allemand *Wenn*, pour "si" hypothétique).

A ce paradigme ancien se sont ajoutées en ancien français -et s'ajoutent encore, puisque la grammaticalisation n'est pas terminée en ce domaine, des formes composées à partir de la série Qu-, formes ayant permis de reconstruire en français des paradigmes d'indéfinis: *qui que ce soit, n'importe qui, quiconque, quelque*... Leur principe général de composition est l'adjonction d'un appendice morphologique à une base Qu-, permettant ainsi de sortir des emplois interrogatifs et de connecteurs de propositions. Ce processus de formation d'indéfinis par accroissement sur une forme Qu- est très ancien (cf. latin *quisquis*).

2. Les deux indéterminations des formes Qu-.

Les formes Qu- simples ne sont pas utilisables telles quelles dans les phrases simples assertives, qu'elles soient positives ou négatives:

*J'ai vu qui / *J'ai fait quoi

*Je n'ai pas vu qui / *Je ne pense pas qu'il ait fait quoi

Il n'y a pas non plus d'emploi générique de type "free choice" (indétermination de choix):

*Qui doit respecter la loi

Comment expliquer les restrictions d'emploi? Il ne suffit pas de poser que ces termes ne spécifient pas: si cela suffisait, on les trouverait tels quels dans les contextes à polarité. Il est cependant nécessaire, pour expliquer leur emploi dans les phrases interrogatives simples, de poser une première particularité qui les rend compatibles avec la sémantique de l'interrogation: ce sont des *indéterminés*, dans le sens où leur fonction de représentant ne peut référer à un objet particulier. On peut supposer que leur valeur générale est celle d'une disjonction d'éléments du type x représenté par le contenu particulier de la proforme: personne, chose, lieu, temps, quantité... :

Qu-(x) = tel ou tel...x

Au-delà, pour expliquer l'incompatibilité d'emploi dans les énoncés de type générique ou a polarité, on doit poser une seconde contrainte tenant à leur sous-spécification sémantique:

Pour être interprétable, tout terme Qu- doit être argument de deux prédications.

Cette contrainte expliquera simplement les emplois dans les contextes de subordination. Un cas particulièrement clair est celui des relatives sans antécédent (ce qui exclut *dont*, qui obéit à des spécifications supplémentaires), ayant une fonction dans deux propositions:

J'interrogerai qui se présentera le premier

(fonctions de complément d'objet du premier verbe, et de sujet du second)

D'autre part, on comprendra ainsi comment on peut construire des expressions viables en contexte assertif. Dans:

Il a rencontré je ne sais qui

On peut poser que *je ne sais qui* est objet du verbe; mais une analyse plus fine est possible, qui expliquera que si la lexicalisation en une série indéfinie *je ne sais (qui / quoi / où / quand...)* est possible, c'est parce que *qui* reste argument (en tant que noyau du syntagme) de "j'ai rencontré" tout en étant aussi argument de "je ne sais". Pour les mêmes raisons, l'adjonction d'une relative figée issue des formes concessives, dans la série *qui que ce soit*, permet des emplois de cette construction dans les assertions, tout en gardant l'absence de spécification constitutive de la série:

Je n'ai pas vu qui que ce soit

Enfin, les emplois à extension maximale, de type *free choice*, sont rendus possibles par la double prédication:

N'importe qui doit respecter la loi

N'importe, comme *je ne sais*, réalise une forme de subordonnée interne à un groupe nominal¹, si bien que *qui* est spécifié tant par le verbe *n'importe* que par le verbe principal.

Cette contrainte de double prédication, lorsqu'elle est satisfaite, construit par conséquent les deux grands types d'emplois non interrogatifs qu'on trouve avec les formes Qu-: des emplois en subordination, à la jonction de deux propositions, et des emplois où l'une des prédications est réalisée à l'intérieur du syntagme dont la proforme est le noyau, donnant ainsi des séries morphologiques nouvelles et plus ou moins grammaticalisées. L'autre indétermination, sémantique et basique, est ou n'est pas levée par le contexte des deux fonctions d'arguments.

3. Les emplois interrogatifs.

¹ Bien qu'il n'y ait aucune prédication supplémentaire visible, le *comme* intégré à un groupe nominal dont il ne change pas la fonction (cf. Moline, ce n° et 1996: *Y'a comme un problème*) semble provenir d'une comparaison intégrée syntaxiquement au syntagme, sur ce même modèle: *quelque chose qui est comme (est) un problème*.

Comment s'expliquent les emplois interrogatifs, qui ne mettent en jeu qu'une proposition dans les questions directes, s'il y a une contrainte de double prédication? Il semble bien que ce soit justement cette contrainte de double prédication qui rende l'interprétation des formes Qu- obligatoirement interrogative, quelle que soit la prosodie de la phrase: *Il a vu qui* ne peut être qu'une question.

On peut décrire² l'interrogation partielle comme une prédication double, du point de vue de la structure prédicative: l'une est évidemment le contenu propositionnel, avec un argument indéfini; l'autre, pas toujours apparente, est relative au savoir de ce qui est vrai et de ce qui est faux, c'est-à-dire, dans les valeurs de l'indéfini, de la détermination de celle ou celles qui satisfont le prédicat par rapport au réel. Par exemple, pour la phrase *Il a vu qui*, l'indéfini *qui* est basiquement une énumération disjonctive de valeurs renvoyant à des individus non spécifiés: *telle ou telle ou telle personne*. Cela ne contient pas l'interprétation interrogative, qui renvoie à un énoncé complexe, du type: *Dites-moi, de telle ou telle personne, si c'est vrai qu'il l'a vue*. Il y a donc bien une complexité prédicative de la question partielle, qui satisfait ainsi à cette règle de la double prédication. Cela se remarque par la paraphrase possible de toute question partielle par une phrase complexe dissociant l'indéfini: *Quelles sont les personnes qu'il a vues?* Le contenu interrogatif, et la raison d'être de la forme Qu-, n'est pas dans la valeur "+humain" de la proforme, mais dans la relation plus abstraite de telle ou telle valeur d'un ensemble avec deux prédications, une action et la relation vrai/faux.

La plupart des formes Qu- ont maintenu ces emplois interrogatifs, qui ont traversé les évolutions linguistiques depuis les origines. Quelques-unes y échappent, par spécialisation dans un autre domaine fonctionnel. C'est ainsi que *dont*, interrogatif jusqu'au 16e siècle avec sa valeur étymologique *d'où*, disparaît ensuite des questions partielles parce que devenu obligatoirement anaphorique.

4. Les emplois relatifs.

On a déjà vu comment la double détermination explique les emplois de formes Qu- dans les relatives sans antécédent. Lorsqu'il y a un antécédent, c'est la relation épithétique à l'antécédent qui s'ajoute à la relation argumentale dans la subordonnée pour construire une seconde détermination qui correspond aux contraintes d'emploi de ces formes:

Je vois la personne à qui Paul parle

= Je vois une *personne telle* que Paul parle à *telle ou telle personne*.

La relation de coréférence, qui passe par la construction épithète du syntagme relatif, détermine parmi les valeurs sémantiques de la disjonction celle qui satisfait aussi à la première proposition, permettant de surcroît la détermination de l'antécédent marquée par l'article défini.

Cette analyse ne suppose pas que la forme Qu- soit anaphorique en soi: la relation anaphorique est plutôt le résultat de la construction qui met en relation le relatif, avec sa valeur indéfinie, et l'antécédent. La superposition des deux constructions aboutit à la coréférence. Il ne semble pas nécessaire, de ce fait, de poser que les formes Qu- aient une quelconque aptitude à marquer l'anaphore. En français, certaines formes du paradigme, comme *quand*, *combien*, *comme*, *pourquoi*, ne supportent guère la relation anaphorique avec un antécédent exprimé³:

?*Le moment quand.../ ??la raison pourquoi / ?*autant comme / *la quantité combien

² Pour le détail, voir Muller (1996a : 208) ou plus explicitement Muller (2001).

³ Pour chacun de ces termes, on peut trouver des emplois marginaux (pour *quand*: cf. Muller 1996c, et la thèse de C. Benzitoun) ou anciens (*comme* a longtemps figuré dans les comparatives d'égalité avec antécédent). La dislocation change aussi ces contraintes.

La relation avec un antécédent est plus ou moins lâche: en latin, comme aujourd'hui en allemand, les relatives étaient membres de corrélatives, parfois assez peu liées entre elles, et sans qu'il y ait toujours des critères évidents pour parler de subordination (Muller 2006b). Le relatif peut renvoyer globalement au procès qui le précède, et ce qui suit a parfois les propriétés d'une indépendante:

Il n'est pas sûr qu'il vienne à l'heure. Auquel cas, voulez-vous l'attendre?

Il n'en reste pas moins vrai que le mot *Qu-* reste ici déterminé par les deux énoncés.

Dans les emplois, souvent décrits comme conjonctifs, de *quand* (à plus forte raison de *si*), aucune correspondance avec un antécédent ou un corrélat n'est nécessaire: le rapport temporel (à *ce moment-là*) ou de situation pour *si* (*dans ce cas-là*) est naturellement inscrit dans le sémantisme de la construction:

Si vous venez, il partira

= Dans le cas où vous venez, *dans ce cas*, il partira

La coréférence, explicite ou non, à un antécédent, n'a cependant pas toujours été observée: le français a connu, jusqu'à l'époque classique, une construction sans coréférence du relatif, attestée dès l'ancien français (Kunstmann, 1990 : 321-324), qui a une interprétation hypothétique et est introduite par un *qui* indéfini (+ "humain"):

Qui pourrait en détourner Lysandre, ce serait le plus sûr
(Corneille, *La galerie du palais*, v. 1609)

On a souvent vu en cette construction une sorte d'hypothétique déguisée à sujet indéfini (*si l'on*, paraphrase sans aucune valeur explicative). Il n'y a pas de relation de coréférence avec un équivalent, syntaxique ou sémantique, du pronom, ce qui explique sans doute la disparition de cette construction du français postclassique, la coréférence devenant obligatoire. C'est par l'intégration à une autre proposition dans un schème syntaxique formant une phrase complexe que la valeur interrogative disparaît et permet l'interprétation énonciative particulière (une sorte d'hypothèse) de cette proposition.

5. Des emplois indéfinis.

Les emplois concessifs sont analysables à partir d'une schème syntaxique plus général, le type *Que P subj, Q*, dans lequel la proposition au subjonctif couvre un domaine d'oppositions:

Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, il se promène tous les jours

à comparer avec:

*Qu'il pleuve, il se promène tous les jours

Si le domaine d'opposition correspond à des valeurs différentes d'une même variable, celle-ci tient à elle seule lieu de domaine d'oppositions:

Quoi qu'il fasse, il a toujours raison

= Qu'il fasse telle chose ou qu'il fasse telle autre chose...

C'est donc la valeur basique, générale, des formes *Qu-* qui apparaît ici. Cet emploi fait problème pourtant pour la seconde règle posée, celle de la double prédication. En effet, contrairement aux relatives, les concessives ne supposent aucun lien anaphorique entre la forme *Qu-* et la principale; ce lien peut exister, mais il est facultatif:

Où qu'il aille, je l'y retrouverai /...je le retrouverai

On remarque aussi que le placement en position d'argument du mot *Qu-* rend la phrase inacceptable:

*Qu'il aille où, je le retrouverai

Pour retrouver l'acceptabilité, il suffit alors de compléter *Qu-* par une prédication interne:

Qu'il aille n'importe où...Qu'il aille où il veut...

Pour expliquer ces données, on peut supposer que les conditions d'application d'une contrainte comme la double prédication se sont durcies au fil du temps. Cela irait dans le même sens que

les données de la construction relative sans coréférence signalée dans le paragraphe précédent. A l'appui de cette hypothèse, on peut ajouter que *quel* déterminant a été remplacé par *quelque* dans ces constructions, à partir du 17^e siècle. Ainsi, on voit à cette époque disparaître les énoncés comme celui-ci:

En quel lieu que ce soit, je veux suivre tes pas... (Molière, citation de Haase, §45A)

On y trouverait aujourd'hui: *en quelque lieu que ce soit*.

On verra ci-dessous que *quelque* est précisément une des formes modifiées, ici *a minima*, pour permettre l'utilisation des indéfinis sans la contrainte d'une double prédication. Il semble donc raisonnable d'admettre, pour expliquer cette modification, que la règle d'une double détermination explicite par des prédications croisées s'est substituée à une contrainte moins forte, exigeant simplement que l'indéfini argument d'un seul verbe soit obligatoirement inclus dans une construction syntaxique plus vaste, dans laquelle le lien entre la forme Qu- et l'autre prédication est plus informel. On remarquera que ce lien, aussi ténu qu'il soit, subsiste: la principale n'est interprétable qu'avec le sens *dans ce cas*, qui inclut la variabilité des situations correspondant aux valeurs successives de la proforme.

Une autre construction avec un sens indéfini, très différente, est une survivance. Elle ne met en jeu que la forme *qui*, obligatoirement répétée:

Ils sont sortis en prenant ce qu'ils avaient laissé au vestiaire, qui un chapeau, qui une canne, qui un parapluie

Cet emploi équivaut à celui, plus courant aujourd'hui, de *l'un..., l'autre*. On notera qu'il est conforme à la fois à la valeur basique d'indétermination (*tel ou tel*) et à la double prédication, puisque chaque *qui* est à la fois argument de la prédication d'ensemble, en tant qu'appartenant à l'ensemble de référence (ici, *ils*), et d'une prédication particulière représentée seulement par l'élément singulier qui la caractérise en propre.

6. Le problèmes des catégories.

Les formes Qu- sont le plus souvent décrites dans les chapitres sur les pronoms des grammaires françaises, avec l'extension aux déterminants que supposent les formes *quel, lequel*. Il y a dans un certain nombre de cas des incohérences terminologiques (signalées entre autres par Hadermann (1993 : 19) à propos de *où*: adverbe interrogatif, adverbe pronominal, pronom relatif, pronom adverbial, conjonction). Il s'y ajoute des particularités, qui font que par exemple *où* peut référer au temps plutôt qu'au lieu (dans les constructions anaphoriques comme *au moment où*).

On peut admettre les points suivants: Qu- signale une variation sur une ensemble de valeurs (notre valeur basique, *tel ou tel*). C'est, dans le contexte d'un nom quelconque, l'interprétation de la forme *quel*. Pour les autres formes, il y a un amalgame morphologique entre ce morphème de variation sur un ensemble et un nom de domaine: personne, chose, quantité, aboutissant aux formes *qui, quoi, combien*. Chacune de ces trois formes est donc un pronom, y compris *combien*:

Combien ont disparu, dure et triste fortune !

Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune, ...(Hugo, *Oceano Nox*)

Pour d'autres, l'association à un domaine s'accompagne de l'intégration fonctionnelle habituelle d'une préposition aboutissant à une valeur adverbiale⁴ (l'adverbe étant catégoriellement un syntagme à noyau nominal): *quand* (=à *quel moment*), *où* (=à *quel endroit*). Ainsi, pour *où*, l'interprétation habituelle est celle d'une préposition inessive/allative à correspondant à l'interprétation non marquée des adverbes de lieu. Ceci explique que *où* n'est jamais sujet:

⁴ J'ai exposé ce point plus en détail pour *où* et *quand* dans Muller 1996c.

*Où je vis est un endroit agréable

Par contre, une fonction objet externe marginale n'est pas exclue pour l'emploi relatif indépendant, avec neutralisation de la marque casuelle locative:

Regarde où tu as mis les pieds, c'est dégoûtant!

(= *regarde l'endroit où...plus plausible ici que ...à l'endroit où...*)

Il faut de toutes façons neutraliser l'interprétation allative/inessive avec d'autres prépositions:

Je me souviens bien d'où nous sommes partis (= *de l'endroit d'où...*)

Les interprétations adverbiales ont par conséquent une certaine malléabilité, qui invite à y voir la conséquence de la grammaticalisation des proformes sur des domaines où les emplois sont surtout lexicalisés avec des fonctions circonstancielles.

Un autre aspect, celui de la variabilité même du sens du domaine de la proforme, tient à des différences de comportement des mots *Qu-* dans les relations à un antécédent. Alors que *quand* garde sa référence autonome dans ce cas, *où* perd cette référence autonome:

Cette année, quand Paul est venu, il a fait très beau

Cette année, où Paul est venu, il a fait très beau

Ce n'est que dans la seconde de ces phrases que la coréférence est établie avec *cette année*; dans la première, *quand* inscrit un second repère temporel à l'intérieur du premier. Cette possibilité a conduit *où* à sortir des emplois locatifs, notamment comme substitut de *quand* dans les constructions à antécédent, ou même autrefois à la seule interprétation fonctionnelle à+*Qu-* (Muller 1996c).

7. L'interaction avec les fonctions de conjonction.

Il faut distinguer entre les emplois de supplétion d'une conjonction par un pronom relatif, et inversement, des emplois de conjonctions indépendants. La conjonction de base du français, *que*, qui indique la rection d'un verbe conjugué qui la suit, est issue d'un relatif latin indéfini à valeur de *quoi*, introduisant la subordonnée à la façon d'une cataphore, avec une relation de coréférence globale à cette subordonnée. On peut supposer que ce relatif a été utilisé comme joncteur par ses propriétés propres d'argument doublement déterminé, par la principale dont il était argument (complément du verbe, ou épithète d'un nom dans les complétives à antécédent nominal) aussi bien que par sa fonction de cataphore; cette position était d'ailleurs celle des mots *Qu-* dans les interrogatives indirectes, avec une structure assez proche. Cette fonction particulière de type pronominal est parfois encore proposée pour *que* complétif (Le Goffic, 1993 : 539, 541). On peut cependant estimer qu'en français actuel, la double détermination des complétives a été réinterprétée autrement: ce n'est pas un "pronom" *que*, par exemple, qui est objet d'un verbe principal de complétive, mais le verbe même de la subordonnée (n'en déplaise aux grammaires scolaires). La double détermination argumentale (typique des pronoms) s'est transformée dans l'emploi de conjonction en une double relation de dépendance: la forme indéfinie, devenue conjonction, est le pivot de la rection d'un verbe conjugué (réinterprété comme doté d'un constituant "temps fini") par un élément extérieur. Quant à la fonction interne (à l'origine, celle de cataphore), elle s'est peu à peu transformée en une association étroite à la flexion verbale dont la conjonction est l'annonce obligée⁵.

Il est intéressant de noter un parallélisme étroit entre la conjonction et les emplois interrogatifs. Comme on l'a vu, dans les questions directes, la forme *Qu-* n'a pas de fonction externe, et il en résulte un emploi énonciativement marqué, l'interrogation. Il en est de même dans les emplois de la conjonction sans recteur:

Qu'il vienne! / Qu'il s'en aperçoive, et on aura des ennuis

⁵ Dans les comparatives, *que* peut n'être pas suivi d'un verbe. Il se peut qu'il y ait une forme *que* particulière à cette construction, cf. plus loin et Muller 1996d.

L'absence de fonction externe (donc d'un recteur du verbe) donne à la proposition une interprétation énonciative particulière, celle de la non assertion (ordre, souhait, hypothèse).

On peut donc estimer que la conjonction *que* relève d'un développement particulier des formes Qu-. Ce terme a perdu presque totalement les propriétés pronominales de sa forme d'origine⁶ et ne garde de la double détermination que l'évolution qui en fait un pivot entre rection et verbe dépendant. Cela en a fait le représentant morphologique minimum d'une classe assez vaste de "conjonctions" qui associent à *que* un élément recteur particulier: *afin que, pour que, parce que, de sorte que...*

L'autre candidat à la fonction de conjonction (qui est pour moi celle de la tête du constituant complémenteur, C), serait peut-être le *si*, du moins dans ses fonctions d'introducteur d'interrogation indirecte. Malgré ses origines différentes (le paradigme des démonstratifs), ce terme paraît occuper, par rapport aux pronoms interrogatifs, une position similaire à celle de *que* par rapport aux pronoms relatifs. Il ne semble pas non plus qu'il soit possible de trouver dans sa complémentation un infinitif (trait commun avec *que* conjonction):

*Je me demande si partir

Enfin (si on laisse de côté le phénomène de la reprise immédiate), les propositions ainsi introduites n'ont pas d'existence autonome (elles seraient alors des interrogations totales, construites sans introducteur en français comme on sait). Tout cela fait penser qu'il y a ici aussi une double détermination consistant à mettre en relation le verbe dépendant avec un terme recteur.

La différence essentielle entre *si* des questions indirectes et le *que* des complétives est que le *si* n'est pas réductible à un rôle d'indicateur de rection du verbe⁷. Son lien avec le verbe, similaire à celui qui associe dans des contextes semble les pronoms interrogatifs de l'interrogation indirecte partielle, est la focalisation sur la valeur d'une variable qui puisse satisfaire à la relation très particulière des questions, celle de la vérité ou de la fausseté. Simplement, ici, la variation est minimale: concernant la proposition dans son ensemble (c'est le domaine de variation), les seules valeurs sont le vrai et le faux (le couple binaire⁸ qui explique les formes Qu- de certaines langues comme l'anglais: *wether*, mise en forme de la conjonction disjonctive *either*, ou le latin *utrum*).

8. Cliticisation et cumuls fonctionnels entre conjonctions et pronoms.

Il existe d'autres manifestations du phénomène de perte d'autonomie syntaxique que constitue la cliticisation. Ainsi, *que* est aussi dans les questions directes (ou indirectes devant l'infinitif) un pronom (et non une conjonction: il garde son sens "- humain"⁹), obligatoirement préverbal et non séparable du verbe qui le suit:

Que fait Marie? / *Que Marie fait-elle?

Que rapporter de mon voyage / Je me demande que rapporter de mon voyage

Cette forme est à distinguer de celles obtenues par une évolution différente, due à la concurrence dans la construction relative entre la conjonction annonciatrice de la flexion

⁶ Il ne peut entrer dans la position de complément d'une proposition: *à que, et doit être suppléé par un pronom: à ce que.

⁷ cf. Muller (1996a : 218-223) et 2001.

⁸ Il existe un autre emploi, assez restreint il est vrai, de *si* en fonction de conjonction, mais non binaire et avec une indication de degré: le *si* des exclamatives indirectes: *Regarde si c'est beau!* Dans le sens exclamatif, il n'y a pas de question, mais une évaluation quantifiée (= à quel point, comme). Cf. Muller 1996a (234-235). Cet emploi est à rattacher aux adverbes de degré (*il est si beau*), mais il montre l'intrication qui reste visible des deux grands paradigmes désignatifs issus de l'indo-européen.

⁹ La forme pleine *quoi* est assez restreinte dans ses emplois en forme isolée (pratiquement exclue comme sujet, utilisable surtout avec préposition et concurrencée par *lequel*). Elle a cependant des extensions nombreuses en français parlé (Lefevre, 2006, p. 106-116)

verbale d'un verbe dépendant, et le pronom relatif lié à un antécédent: le relatif perd la représentation substantielle (inutile en cas d'antécédent) et ne garde que le rôle d'indicateur de fonction. L'étude (Kayne 1974) des relatifs du français construits directement et avec antécédents conduit à voir en *qui* et *que* des variantes de la conjonction porteuses d'une opposition fonctionnelle simplifiée, non sujet (*que*), ou sujet (*qui*) sans les caractéristiques de sous-catégorisation du pronom. Ce système se retrouve à l'identique dans les clivées du type "moderne" (Muller, 2002b) limitées à *qui* et *que*:

C'est à Paul que je parle / C'est Paul qui est venu

Cette analyse explique des constructions marginales, comme la suppléance de "que" par "qui" dans deux constructions:

Il m'a appris une science que je trouve *qui* est très particulière...

(A. Delon, parlant de R. Clément, Télé -Cinétoile 7/4/01)

Qui crois-tu *qui* est venu?

D'autres formes ont parfois été analysées comme des quasi-conjonctions: *dont*, *où* dans ses emplois de substitut de formes en *à*.

Le phénomène du remplacement du relatif par la conjonction existe dans de nombreuses langues (en anglais, *that* a des emplois de relatif sans appartenir au paradigme Wh-). Il se constate encore en français dans des relatives du français populaire, où *que* remplace des relatifs complexes, avec ou sans rôle argumental en subordonnée: soit la position argumentale reste vide, soit elle est occupée par un pronom personnel: *la personne que je t'ai parlé / la personne que je t'ai parlé d'elle*.

Ils sont tous arrivés avec quelque chose, il n'y a que nous qu'on n'a rien apporté.

(Damourette & Pichon, §1322, exemple de 1922)

On trouve parfois la construction avec présence simultanée des deux formes:

La personne à qui que j'ai donné votre lettre... (H. Bauche, p. 103)

9. Le *que* des comparatives et des exclamatives.

L'examen détaillé des formes Qu- du français fait apparaître une autre série pronominale non réductible à la conjonction, celle du *que* comparatif, apparenté à la série des pronoms de type *comme/ combien*. Ces formes alternent aussi avec *que*. L'alternance oppose les formes introduites par un adverbe antécédent avec *que* et la forme isolée *comme*, de sémantisme plus général¹⁰. Dans les comparatives avec *que*, il pourrait y avoir deux formes en concurrence, la conjonction basique dans les constructions à subordonnée à verbe fléchi, et un *que* cliticisé à valeur de marqueur de degré, qu'on trouve de façon significative devant un infinitif:

Renaud faisait plus que penser (Sandfeld 1977: 136)

Plutôt que de te plaindre, essaye de nous aider

Le détail de la concurrence des deux formes, un *que* provenant historiquement de *comme*, et la conjonction introduisant une subordonnée à temps fini, n'est pas toujours facile à déterminer (Muller 1996a, 122-132), ou Muller (1996d, 1996e). Il suffit pour cet exposé d'admettre que la forme *que* peut avoir des emplois distincts à la fois de la conjonction et du complément d'objet direct cliticisé des relatives et des interrogatives, permettant la subordination dans la distribution des comparatives¹¹, avec la particularité de pouvoir précéder un infinitif.

C'est peut-être à cette forme qu'il faut rattacher un emploi particulier en complément de *c'est*:

C'est une belle fleur que la rose!

sur ce modèle probablement (et devant un infinitif):

¹⁰ Sur *comme*, cf. Moline (ce n°), Pierrard & Léard 2004.

¹¹ Il doit alors avoir une fonction de représentant d'adverbial de degré ou de conformité. Pour Pierrard, (ce n°) il faut étendre cette valeur aux consécutives.

Ce n'est pas vous désobliger que de vous dire que ce n'est pas à cette table que je le ferais...(Chirac à A. Sinclair, TF1, 2/4/95).

Le *que* des exclamatives est également la forme cliticisée de *comme/ combien*, avec une valeur énonciative particulière¹² et un antécédent possible en français populaire:

Que c'est beau! (Ce) qu'il est grand!

10. Les constructions à complément morphologique.

Les emplois indéfinis ont subsisté en empruntant une seconde détermination plus ou moins figée, permettant aussi de réaliser les séries pronominales appropriées aux environnements à polarité (type *qui que ce soit*) ou "free choice" (type *n'importe qui*), ainsi que des formes plus ou moins grammaticalisées à valeur indéfinie mais spécifiées (type *je ne sais qui*). Cependant, la base morphologique de la construction d'indéfinis variable selon le domaine est une forme marquée minimalement par l'adjonction d'un *que* sur la forme déterminant: *quel+que*, qu'on trouve déjà dans la série d'origine concessive: *quelque N que ce soit* au lieu de la forme ancienne *quel N que ce soit*. Les indéfinis spécifiés (ou pouvant l'être) basiques en sont issus par extension supplémentaire d'un nom de domaine, *un* pour les personnes, *chose, part, fois, uns*¹³... (*quelqu'un, quelque chose, quelque part, quelquefois, quelques-uns*).

Le rôle fonctionnel de l'appendice *que*, issu historiquement des concessives, est de supprimer la nécessité d'une double détermination, rendant utilisable l'indéfini comme argument d'un seul verbe. Les composés avec la double adjonction de ce *que* et du nom de domaine ont les emplois usuels d'indéfinis spécifiés, qu'ils soient "connus" ou "non connus"¹⁴ (respectivement les exemples qui suivent):

Je dois te quitter, quelqu'un m'attend (spécifié connu)

Quelqu'un a sonné, va voir qui c'est (spécifié non connu)

Le déterminant au singulier de la série, *quelque*, a gardé une forme d'indétermination qui bloque son utilisation pour les constructions spécifiées:

??*Quelque* étudiant a demandé à vous voir

Ce terme a des restrictions d'emplois aussi bien dans les contextes à polarité que dans les contextes à assertion, restrictions qui tiennent à sa forme particulière d'indétermination (pour ces particularités, cf. Culioli, 1983). Dans Muller (2007a), je propose l'explication suivante: *quelque* déterminant garde la valeur basique des indéfinis (*tel ou tel*) et cette indétermination sur la valeur d'une variable ne permet pas d'assurer la spécification: ce qui distingue *quelqu'un* de *quelque personne* c'est que le nom de domaine grammaticalisé (ici, *un*) supprime l'indétermination foncière de la forme *Qu-*. La forme *un* n'est pas significative en soi, puisque *chose* joue le même rôle dans les "non humains". La forme libre *quelque personne* n'a pas ces propriétés:

??*Quelque* personne vous attend devant votre bureau (vs. *Quelqu'un* vous attend...)

D'un autre côté, l'indétermination quantitative (*tel ou tel*) sur les valeurs de la variable n'a pas non plus l'extension maximale sur le domaine, caractéristique emplois à polarité, d'où les contrastes suivants:

¹² L'emploi de formes *Qu-* dans l'exclamation serait conforme à la valeur basique d'indétermination de la valeur de la variable dans ces contextes: voir Muller (1996a: 63), Rys, 2006.

¹³ Le *uns* n'est pas le pluriel de *un*: il désigne une pluralité d'objets, pas nécessairement des personnes. Cf. Schneidecker, 2003.

¹⁴ La différence est la suivante: le "connu" correspond à l'existence d'emplois argumentaux de la même variable pour d'autres propriétés que la prédication actuelle; ce sont des facteurs pragmatiques, textuels ou contextuels, qui permettent de repérer ces éventuelles autres propriétés. Dans *quelqu'un m'attend*, la spécification par "attends" ne peut être la seule (je peux dire *quelqu'un m'attend* parce que minimalement tel indice ou tel message m'a fait savoir auparavant que *quelqu'un m'attend*, même si l'identité de la personne ne m'est pas à proprement parler connue).

??Je ne crois pas que quelque étudiant réussisse à cet examen

Je ne crois pas que quelque étudiant que ce soit réussisse à cet examen

L'adjonction du nom de domaine rend aussi possible cette non spécification:

Je doute que quelqu'un vienne (= que qui que ce soit vienne)

Au total donc, les emplois de *quelque* sont assez limités (ils correspondent à une sorte d'indétermination "locale", sans extension à tout le domaine, d'où la nécessité de l'appendice *que ce soit* dans les emplois non spécifiés).

Le pluriel *quelques* n'a pas ces inconvénients: on peut penser que la variabilité inhérente à la forme est transposée, allant de la variabilité qualitative à la variabilité quantitative (Paillard, 2006).

Le classement proposé par Haspelmath (1996: 260) associe les constructions à extension morphologique aux emplois suivants:

- *quelque*+spécificateur de domaine et pluriel (=quelqu'un, *quelque chose*, *quelquefois*, *quelque part*, *quelques N*): spécifique connu, spécifique non connu, *irrealis* (non spécifique), question, conditionnel.

C'est la série par excellence des emplois indéfinis du français. Ces termes (sauf *quelques*) apparaissent aussi facilement dans ce qu'Haspelmath appelle "négation indirecte" (les contextes négatifs hors de la portée immédiate de la négation) avec un sens non spécifié.

-*Qu-* *que ce soit*, *quelconque*, *quiconque*: question, conditionnel, négation indirecte, négation directe, comparatif, free-choice.

Il s'agit ici des séries qui représentent bien les emplois à polarité, avec des extensions dans le domaine free-choice (cf. Muller, 2007b).

- *N'importe Qu-*: comparatif, free-choice.

Cet ensemble d'indéfinis est par excellence le type free-choice, mais ces termes ont également des emplois de type "négation indirecte", cf. Muller, 2006a.

Les constructions du type *Je ne sais Qu-* sont mentionnées par Haspelmath comme marginales, mais son étude comparative (p. 131) montre que ce type de subordination interne à valeur pronominale est assez répandu.

Les emplois des trois séries dans leurs emplois free-choice sont à différencier selon des paramètres complexes formant une grille de contraintes : la spécification ou non (et pour la spécification, des traits supplémentaires: domaine réel/irréel; action unique/ action répétée; quantité définie dans la répétition ou non); la valeur universelle ou existentielle en termes de quantification dans l'irréel; la possibilité ou non d'emplois à valeur attributive qualifiant un existentiel caché; enfin la présence ou non d'une échelle de qualité (avec des interprétations dérivées possibles).

11. Conclusion.

L'ensemble *Qu-* partage deux propriétés, l'indéfinition dans la sélection des individus d'un ensemble, et la contrainte de double prédication. Cette dernière contrainte explique assez bien le fonctionnement comme connecteurs de certaines de ces formes, avec l'aboutissement extrême par évidence sémantique du contenu pronominal que constitue la conjonction, et le remplacement logique dans ce cas de contraintes argumentales par des contraintes de rection. On expliquera de même des emplois mixtes (les relatifs à antécédent, comme *qui* sujet ou *dont*) dans lesquels le contenu substantiel du pronom disparaît aussi au profit de la fonction lorsqu'il y a relation anaphorique avec un antécédent.

Les emplois comme pronoms ou déterminants indéfinis ont dû emprunter des extensions morphologiques pour échapper à la double détermination, et se répartissent l'ensemble des fonctions des indéfinis en français, à l'exception remarquable des formes négatives.

L'ensemble des séries réalisées a connu et connaît encore des évolutions dues à la grammaticalisation, évolutions très sensibles dans les séries indéfinies actuelles.

résumé:

On montre dans cet article que tous les emplois des forme QU-, soit comme connecteurs propositionnels, soit comme pronoms ou déterminants indéfinis, s'expliquent par deux contraintes: l'indéfinition dans la sélection d'une variable, ce qui exclut les emplois assertifs isolés, et la contrainte d'une double prédication qui impose, même dans les emplois pronominaux à polarité, une extension morphologique plus ou moins grammaticalisée.

abstract:

We show in this paper that all the uses of QU- words, as indefinite pronouns as well as connective words, can be explained from a lexical and a predicative constraint; the first constraint, of semantic nature, excludes any determinate use in isolation, the form being interpreted as a free variable; the second constraint imposes, even in polarity contexts, a double predication resulting in obligatory morphological extensions, even in the pronominal uses, these extensions being more or less grammaticalised.

Références.

- BAUCHE H. (1929), *Le langage populaire*, Paris, Payot.
- BEEKES R. (1995), *Comparative Indo-European Linguistics*, Amsterdam, Benjamins.
- BENZITOUN C. (2006), *Description morphosyntaxique du mot "quand" en français contemporain*, thèse de l'Université de Provence.
- CULIOLI A. (1984), "A propos de *quelque*" dans: S. Fischer & J. Franckel (eds): *Linguistique, énonciation: aspects et détermination*, Paris, EHESS, p. 21-29.
- DAMOURETTE J. & E. PICHON (1911-1940), *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- HADERMANN P. (1993), *Etude morphosyntaxique du mot où*, Bruxelles, Duculot.
- HASPELMATH M. (1996), *Indefinite Pronouns*, Oxford University Press.
- KAYNE Richard S. (1975), "French Relative *Que*", *Recherches linguistiques*, Vincennes, 2, 40-61 et 3, 27-92.
- KUNSTMANN P. (1990), *le relatif-interrogatif en ancien français*, Genève, Droz.
- LEFEUVRE F. (2006), *Quoi de neuf sur quoi?*, Presses Universitaires de Rennes.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MEIER-BRÜGGER M. (2002), *Indogermanische Sprachwissenschaft*, Berlin, De Gruyter.
- MOLINE E. (1996), "*Y'a comme un problème: un emploi métalinguistique de comme?*", *Champs du signe*, Presses Universitaire du Mirail, Toulouse, 249-277.
- MULLER C. (1989), "Sur la syntaxe et la sémantique des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes partielles", *Revue Romane*, 24-1, 13-48.
- MULLER C. (1992), "Remarques sur la jonction *Qu-* du français dans les interrogatives et les relatives", dans L. Tasmowski-De Ryck et A. Zribi-Hertz, éd.: *De la musique à la linguistique- Hommages à Nicolas Ruwet*,
- MULLER C. (1996a), *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.
- MULLER C. (1996b), "La conjonction *Que* : rection vs. dépendance immédiate et concurrence avec *que* pronominal", dans C. Muller (éd): *Dépendance et intégration syntaxiques, subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, Linguistische Arbeiten 351, 97-111.
- MULLER C. (1996c), "Quand où sert de *quand*", *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, CVI, 6-21.
- MULLER C. (1996d), "A propos de *que* comparatif " dans *LINX*, N°34-35, 1996, *Lexique, syntaxe et analyse automatique des textes, Hommage à Jean Dubois*, 241-254.
- MULLER C. (1996e), "Economie des marques dans la conjonction comparative du français et dans la construction de la subordonnée comparative", dans les *Travaux du Cerlco, volume 9: Absence de marques et représentation de l'absence*, Presses Universitaires de Rennes, 31-45.
- MULLER C. (1998), "*Que*, la subordination et l'inversion complexe", dans: G. Ruffino, ed.: *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, vol.2 *Morfologia e sintassi delle lingue romanze*, Tübingen, Niemeyer, 631-643.
- MULLER C. (2001), "Sémantique de la subordination : l'interrogation indirecte" dans A. Rousseau (éd) : *La sémantique des relations*, Université de Lille3, collection Travaux et recherches, Villeneuve d'Ascq, 163-177.

- MULLER C. (2002a), « Prépositions et subordination en français », Actes du Colloque Prép An 2000, Tel-Aviv, *Scolia*, n°15, 87-106.
- MULLER C. (2002b), "Clivées, coréférence et grammaticalisation" dans G. Kleiber & N. Le Querler (eds): *Traits d'union*, Presses Universitaires de Caen, 17-32
- MULLER C. (2004), « A propos de pc z. » dans : Christian Leclère, Eric Laporte, Mireille Piot & Max Silberstein (eds) : *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire. Papers in honour of Maurice Gross*. *Linguisticae Investigationes Supplementa* 24, Benjamins, Amsterdam, 439-453.
- MULLER C. (2006a), "Polarité négative et *free choice* dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe*", *Langages*, 162, 7-31.
- MULLER C. (2006b), "Sur les propriétés des relatives", *Cahiers de grammaire*, 30, 319-337.
- MULLER C. (2007a), "Quelque, déterminant singulier", *Cahiers de lexicologie*, 90, à paraître.
- MULLER C. (2007b), "Les indéfinis *free choice* confrontés aux explications scalaires", *Travaux de Linguistique*, à paraître.
- PAILLARD D. (2006), "Quelque N / quelques N" dans: F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (eds): *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 417-428.
- PIERRARD M. & LEARD J-M. (2004), "*Comme*: comparaison et haut degré", *Travaux linguistiques du Cerlico*, 17, Presses Universitaires de Rennes, 269-286.
- RYS K. (2006), "L'exclamation: assertion non stabilisée? le cas des mots en qu-", *revue Romane*, 41-2, 216-238.
- SCHNEDECKER C. (2003), "*Quelques-uns* partitif: approche sémantico-référentielle", *BSL*, XCVIII-1, 197-227.
- TOGBY K. (1982), *Grammaire française, volume 1: Le Nom*, Copenhague, Akademisk Forlag.